



Club des retraité(e)s de la MGEN  
Antenne d'Annecy  
<[club74.jimdo.com](http://club74.jimdo.com)>

18 DÉCEMBRE 2018

COMPTE-RENDU de **L'ASSEMBLÉE AMICALE**  
du MARDI 18 DÉCEMBRE 2018 au Restaurant La Mascotte ANNECY-LE-VIEUX à 10h30

Présents nombre : 51 Pouvoirs 11

Après l'émargement de la feuille de présence avec remise des pouvoirs et après un café offert par le Club d'Annecy, la séance commence à 10h30 en présence du Président de la MGEN de la Haute-Savoie.

Michèle Bergeret, responsable du club, ouvre la séance en remerciant le Président de la MGEN pour sa présence aujourd'hui. Elle signale que la MGEN a rebaptisé ses clubs : clubs Santé Seniors. Cela correspond aux idées que l'on a fait passer dans le magazine MGEN.

Également remerciement aux personnes présentes et souhait de bienvenue aux nouveaux et aux bénévoles qui animent gratuitement les activités et à l'équipe qui assure le fonctionnement du club.

Les Clubs ont été créés en 1973 par la MGEN afin d'offrir à ses adhérents retraités une prestation supplémentaire. A Annecy les responsabilités ont été assurées par Raymond Pellet, Gaston Missilier, Jean Gilbert, Renée Terrier, Paul Chenu, Jean François Gavard Le Front et depuis 2014, Michèle Bergeret. Nous sommes hébergés par le CAF, participation payée par la MGEN d'Annecy. Nous avons de bonnes relations avec le CAF et nos observations sont prises en compte.

La réunion se poursuit selon l'ordre du jour :

RAPPORT MORAL 110 adhérents dont 8 nouveaux avec 17 hommes,

En plus du bouche à oreille entre ami(e) et ancien(ne) collègue, le club se fait connaître grâce aussi au magazine de la MGEN qui consacre régulièrement une page d'information sur les activités avec des photos à l'appui. Une dizaine de visiteurs sont venus pour l'heure « porte ouverte » le lundi 1<sup>er</sup> octobre, pour la 2<sup>ème</sup> année, ce qui a amené des curieux(ses) surtout pour l'informatique, l'aquarelle et les voyages.

Rappel du fonctionnement du club : il semble encore nécessaire de rappeler l'historique

Suite au déménagement du club des locaux de la MGEN en 2007 vers le CAF 17 rue du Mont-Blanc, il y a eu une convention MGEN et le CAF. (le loyer du local, 800 euros par trimestre, est payé par la MGEN au CAF selon un avenant signé entre les deux parties) et bénéficie de l'assurance MAIF pour les locaux.

Le club est invité à l'AG du CAF : Evelin Trouvé a assisté en novembre 2018 : elle est chargée des relations avec le CAF.

Ensuite, la MGEN a demandé que les clubs s'affilient à la 2fopen.

Ceci a été fait en Haute Savoie pour l'antenne d'Annecy en 2013.

Depuis cette date les membres du club d'Annecy sont affiliés à la 2fopen .

Le club est géré par un Comité d'Animation : informations transmises par Internet et pour les personnes non « reliées » tous les documents sont affichés sur le panneau, un classeur a été ouvert pour faciliter la lecture.

Tous les documents officiels sont à la disposition de chacun dans le tourniquet.

Notre Comité d'Animation : sa composition 10 membres. Il s'est réuni 2 fois au cours de cette année 2017-2018 en plus des assemblées. Les idées et aides de tout le monde sont utiles, bien sûr.

Comité de gestion MGEN: Le club est géré par le Comité de gestion de la MGEN. Actuellement il n'y a plus qu'une seule antenne.

## Activités :

Aquarelle :	15	Alice LEPOT qui s'est présente spontanément lors de notre appel pour remplacer Jean-Claude Faure-Brac Jo Trochon complète la formation des artistes suite à l'annonce dans le bulletin MGEN
Gym. Douce :	24	Evelin Trouvé
Informatique :	5	JP Rennard
Cartes :	11	André Gaime (bridge et belote)
Scrabble :	11	Marie Bon Betemps 3 dictionnaires disparus
Bibliothèque :	10	Michèle et Yves Bufflier
Atelier mémoire :	13	Annie Monget
Chorale :	27	Danièle Tartivel et Alain qui entraînent depuis 2000.
Bien être	11	Danièle Ferrus

Représentation de la chorale à la maison de retraite le 26 mars 2018. André se charge de la lettre justifiant du déplacement de la chorale à remettre à la direction.

Rappel de la précision déplacement de la chorale à la Maison de retraite du Parmelan on précise que le club est une prestation MGEN, que les activités hors club ne sont pas couvertes par la MAIF et donc depuis 2009 obligation de s'affilier à la 2fopenJS. Le président est responsable civilement et juridiquement de ce qui se fait dans le club d'où la nécessité de s'assurer du respect des règles : c'est pour garantir la tranquillité des membres et des responsables des clubs.

D'où la nécessité de faire un courrier lorsque la chorale se déplace. Dans ce cas, la 2fopen se chargerait de garantir les risques.

## Action œuvre sociale :

- Lunettes Jean-François Gavard
- bouchons et enveloppes au profit de Mme Curtenat pour son fils. La collecte reste importante « le pot déborde ». Christian Brachet a fait don d'une importante collection de timbres.

Challenge Pellet : jeudi 14 juin 2018 au Semnoz. Toujours un moment de détente au grand air

Tirage des Rois : lundi 22 janvier 2018 gros succès. La galette des rois se tiendra le mardi 29 janvier 2019 dans les locaux du club.

## **Communication :**

Le club édite une lettre depuis cette année, 6 numéros sont sortis. L'objectif est que chacun soit le plus possible informé de tout ce qui se passe au club.

Il faut ajouter les nombreux mails que je vous adresse notamment pour relayer les informations de la 2Fopen

Le site dispose d'un calendrier auquel on peut se reporter pour les activités

Chaque fois que nous pouvons disposer d'un peu de place nous mettons un petit article dans le magazine MGEN74

## **Nos peines**

Nous avons eu le regret de perdre Jean Gilbert, ancien président du club le 14/10/2018.

Nous étions nombreux à ses obsèques, André Gaime, Jean-Philippe Rennard et Jean-François Gavard ont évoqué sa mémoire.

Guy Brassem qui avait déménagé mais qui fut un pilier du club de nombreuses années, notamment pour organiser les rois à l'école Vaugelas est également décédé l'an dernier.

Rappelons que toutes ces activités sont possibles grâce à la MGEN, aux bénévoles qui encadrent les activités, aux bénévoles de l'équipe d'animation et de gestion.

Le club participe à la vie sociale des retraité(e)s et donc à leur vie en bonne santé.

Il s'inscrit donc dans le cadre de la solidarité MGEN. Et répond tout à fait à sa nouvelle appellation Club santé seniors

## RAPPORT FINANCIER

Présenté par Jean-Philippe Rennard, trésorier.

Les comptes ont été vérifiés par Yves Bufflier et Michèle Durville et Nicole Ruegsegger le 4 octobre qui proposent de donner quitus au trésorier et par le trésorier de la MGEN le 5 décembre.

	<b>2017-18</b>	<b>Exercice</b>	<b>2017-18</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>club</b>	<b>CHARGES</b>	<b>club</b>
Divers et dons	0,00	Divers et dons	0,00
Subventions, ristournes	0,00	Fonctionnement	-179,85
Cotisations	142,00	Cotisations	0,00
Réceptions	0,00	Réceptions	-87,65
Sorties, randonnées	0,00	Sorties, randonnées	0,00
voyages	0,00	voyages	0,00
		Matériel	0,00
		Frais déplacement	0,00
<b>total</b>	<b>142,00</b>		<b>-267,50</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>-125,50</b>	<b>BILAN</b>	<b>31/07/18</b>
		Avoir au 1/08/17	1694,56
		Résultat 2017-18	-125,50
		année ant. PRODUITS	
		année ant. CHARGES	
		<b>Avoir au 1/08/18</b>	<b>1569,06</b>
		<b>Prod à recevoir</b>	<b>296,64</b>
		<b>TOT théorique</b>	<b>1865,7</b>

On passe au vote. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Secrétaire : Elisabeth De Boer  
Jean-Philippe Rennard, Trésorier  
Michèle Bergeret, Responsable du Club